Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_067-DE

C_2017_067

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	57

Objet de la délibération:
Association Var Initiative - Attribution d'une subvention et convention d'objectifs 2017

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Fabien MATRAS, Nicole FANELLI, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Jean-Noël PERRIMOND, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Gilbert BOUZEREAU, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Sophie DUFOUR pouvoir à Nicole FANELLI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Sandrine MARY-BOUZEREAU pouvoir à Gilbert BOUZEREAU, Michèle PELASSY pouvoir à Régis ROUX, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sylvie FRANCIN

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Raymond GRAS, Richard STRAMBIO, Frédéric MARCEL, Alain HAINAUT, Laure REIG, Sylvain SENES, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Fabien MATRAS

RAPPORTEUR : Monsieur Alain PARLANTI

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_067-DE

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a pris l'engagement de répondre au mieux aux besoins des porteurs de projets en phase de création, de reprise et de développement d'entreprises souhaitant s'installer sur le territoire.

Dans ce contexte, l'association Var Initiative a pour vocation de déceler et favoriser l'initiative en matière de création d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui gracieux à la création, à la reprise et au développement des TPE-PME.

Elle apporte ainsi son soutien financier aux porteurs de projets par l'octroi de prêts d'honneur personnels sans caution, sans intérêt, sans garantie et les accompagne au travers de parrainages et suivis techniques. L'association contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux TPE-PME en complément d'un prêt bancaire ou d'autres financements.

En 2016, les résultats de Var Initiative sont :

- 46 entreprises de la Dracénie financées, dont 30 projets de création et 16 projets de reprise d'entreprises,
- 50 porteurs financés dont :
- 40 prêts d'honneur engagés pour 168 900 €,
- 22 prêts Nacre engagés pour 99 000 €,

Ainsi, 83 emplois ont été générés ou sauvegardés.

Objectif 2017 spécifique en complément des missions traditionnelles de Var Initiative :

- Fournir à la Communauté d'Agglomération Dracénoise des indicateurs quantitatifs et qualitatifs concernant les actions ou porteurs de projets issus des quartiers prioritaires identifiés dans le cadre du contrat de ville 2015/2020 piloté par l'agglomération et notamment du pilier A «développement de l'activité et de l'emploi».

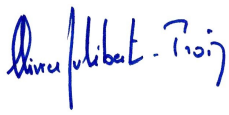
Compte tenu de l'intérêt que présente l'activité de Var Initiative dans le cadre de la compétence obligatoire «développement économique» de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, il est proposé d'accorder à Var Initiative une subvention de fonctionnement de 25 000 € au titre de l'année 2017.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission mixte Développement économique et numérique – Formation et insertion professionnelle réunie le 30 mars 2017, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association Var Initiative d'un montant de 25 000 € au titre de l'année 2017, imputation budgétaire: 6574-901,
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération Dracénoise et l'association Var Initiative, ainsi que tout document y afférant.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 10/05/2017
Qualité : Président de la CAD - Député du Var



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.